

Accueil des tout petits

Des offres à gogo



Keolis Striebig

Aller plus loin ensemble



Docu-fiction

L'énigme Gutenberg



Installations sportives

Molsheim soutient ses associations



Au sommaire

DOSSIER

Accueil des tout petits à Molsheim

Une offre à choix multiples Pages 4 à 7

ECONOMIE

Keolis Striebig

“Nous irons plus loin ensemble” Pages 8 et 9

VIE LOCALE

Budget 2016

Maîtriser les dépenses de fonctionnement et hiérarchiser les investissements Pages 10 et 11

HISTOIRE

Il y a 100 ans...

La Grande Guerre à Molsheim (3^e partie : l'Armistice de 1918) Pages 12 et 13

EVENEMENT

Jumelage avec Gerbrunn

Un partenariat distant de 294 km Page 14

L'énigme Gutenberg

La salle des Chanoinesses fait sa star Page 15

REPORTAGE

Travaux d'accessibilité

Une gare plus facile à vivre Pages 16 et 17

Myse en couleurs

Voir la vie en couleurs Page 18

ENVIRONNEMENT

Mesure de la qualité de l'air

Deux sites à surveiller Page 19

SPORT

Installations et équipements sportifs

Molsheim est loin de botter en touche Pages 20 et 21

COMMERCE

Quoi de neuf à Molsheim ?

Pages 22 et 23

En bref - Guide vert Michelin

Molsheim décroche une étoile Page 23

SERVICES TECHNIQUES

Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux Pages 24 et 25

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS

Les tribunes Page 26

ETAT CIVIL

Carnets rose et blanc Page 27

En couverture, Atelier musique de la crèche familiale Photo Régine Sérange

Directeur de la publication : Laurent Furst
Co-directeur de la publication : Jean-Sébastien Kouzmin
Comité de rédaction : Laurent Furst, Grégory Oswald et Régine Sérange
Relecture : Martine Barthel, Annette Krieger, Annie Laurant, Renée Serrats et Clarisse Urweiller
Coordination, et mise en page : Régine Sérange
Photos : Mairie de Molsheim et documents remis
Publicité & impression : Chryss Imprimerie
Edité à 5 000 exemplaires - Dépôt légal à parution
www.molsheim.fr



CHAUFFAGE - CLIMATISATION SANITAIRE

7 rue Hector Berlioz - 67120 MOLSHEIM

☎ 03 88 38 27 83

✉ hornecker.fils@free.fr

Dominique Weber

Choix - Qualité
Conseil - Prix

Vente et Réparations
Bijouterie et Horlogerie

NOUVEAUX
BIJOUTIERS

15, rue de Saverne
67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 38 16 92

☎ 03 88 38 14 64

AMBULANCES AGRÉÉES

(Agrément 67 073 82)

Taxi — V.S.L.

3, rue Pasteur
67120 MOLSHEIM

Paffenhoff s. à r. l.

ENTREPRISE DE POMPES FUNÈBRES
Prise en charge de toutes démarches et formalités

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL RÉGION MOLSHEIM
26, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 67120 MOLSHEIM
CAISSES LOCALES DE : ALTORF - MOLSHEIM
SOULTZ-LES-BAINS - WOLXHEIM
TÉL. : 0820 09 55 68 (0,12 €/MIN)

CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION
NOUVELLES ÉNERGIES

Entreprise agréée
RGE



PAFFENHOFF

26, rue du Général-de-Gaulle
67120 MOLSHEIM

Tél. 03 88 38 31 22
Fax 03 88 49 35 90
sarichauffagepaffenhoff@orange.fr

EUROVIA
VINCI

AGENCE DE MOLSHEIM

13, route Industrielle de la Hardt
67129 MOLSHEIM CEDEX

Tél. 03 88 47 99 19

Fax 03 88 38 88 97

Travaux publics – Terrassements
Routes – Enrobés
Assainissement – Canalisations

EUROVIA
VINCI



Une succession de chantiers

Pour faire avancer Molsheim

Le travail de modernisation d'une ville ne s'arrête jamais, car c'est par une addition d'opérations que l'on construit l'avenir d'une cité.

Récemment, nous avons terminé **l'extension de la mairie et la réhabilitation de l'immeuble Streicher** qui abrite les locaux de diverses associations ainsi que le périscolaire de l'école du Centre.

Le grand chantier du moment est celui de **la rénovation de la place de la Liberté**. Ce dernier a désormais pris son rythme de croisière et avance normalement. Certes sa localisation, à proximité des écoles, suppose de nombreuses contraintes et je comprends très bien que les trois semaines de temps de séchage des pavés, entre la pose de ceux-ci et l'ouverture à la circulation, interpellent souvent. Ce chantier va, pour l'essentiel, s'étendre jusqu'à la fin de l'année et sera entièrement terminé au printemps prochain.

Parallèlement, nous réfléchissons **au réaménagement du Quartier Henri Meck et à la transformation de l'ancienne caserne des pompiers** en pôle d'insertion. Ces deux projets pourront démarrer dans une période allant de 6 à 18 mois.

Nous travaillons aussi à **la dénivellation du passage à niveau et à la création d'un parking à étage** à la gare ainsi qu'à **la finalisation du Plan local d'urbanisme**.

Pour sa part, la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig, après **l'ouverture du Relais d'assistantes maternelles**, poursuit la rénovation de **la piscine de plein air**, qui a malheureusement pris du retard, et **la construction d'une nouvelle piscine à Dachstein**, en complément de celle de Mutzig.

Aujourd'hui plus que jamais, nous œuvrons pour aller de l'avant, pour faire avancer Molsheim conformément au mandat que vous nous avez donné.

Je souhaiterais aborder un dernier point, celui de l'urbanisme. Depuis très longtemps nous avons cherché à limiter le développement urbain de Molsheim dans l'attente d'infrastructures nouvelles, mais aussi pour privilégier la qualité de vie de nos concitoyens. Cette politique a porté ses fruits, mais a eu pour conséquence une légère baisse de la population ainsi qu'une diminution des effectifs scolaires.

Sans céder à aucun excès, nous allons essayer d'inverser peu à peu le mouvement en recherchant une croissance modérée de la population molshémienne, qui va atteindre, d'ici deux ou trois ans, le seuil des 10 000 habitants.

Moderniser la ville, la faire progresser, trouver des équilibres restent nos objectifs prioritaires même si le contexte est désormais plus difficile.

Le Maire,
Laurent Furst



Accueil des tout petits à Molsheim

Une offre à choix multiples

Crèche municipale, familiale, parentale, réseau d'assistantes maternelles, crèche d'entreprises ou micro-crèche, les familles molshémiennes peuvent faire appel à sept structures pour accueillir leur précieuse progéniture. Ce dossier a pour but de permettre aux futurs parents de trouver chaussure à leur pied ou plus précisément mode de garde à leur(s) enfant(s)...

Crèche municipale et familiale Bugap'tits

L'accueil à domicile



“ Laurent, Laurent, youpi !” Quelle effervescence dans les locaux de la crèche familiale. Une ribambelle de petits bouts de chou se précipitent pour accueillir leur animateur fétiche. Comme chaque vendredi, Laurent Gross, également professeur de violon à l'école municipale de musique, de danse, de théâtre et de dessin de Molsheim enchante les bambins inscrits à la crèche familiale et leurs “taties”. Olivia, Paul, Jade et tous les autres se précipitent dans le temple de la musique aménagé à l'étage. De son sac magique, le violoniste extrait maracas, tambours, xylophones et autres pépites instrumentales. Et c'est parti pour une séance d'éveil musical “Promenons-nous dans les bois pendant que le loup n'y est pas, si le loup y était, il nous mangerait Hou !” Pas de doute, c'est le tube préféré des “Bugap'tits”. Leurs

La crèche familiale, quesaco ?

La crèche municipale et familiale est une structure qui accueille des enfants âgés de 10 semaines jusqu'à 4 ans et dont les parents résident à Molsheim. Les enfants sont gardés au domicile d'assistantes maternelles agréées et employées par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Le repas de midi, le goûter et les couches sont à la charge des “taties”. Deux à trois fois par semaine, les assistantes maternelles participent avec les enfants aux ateliers éducatifs en fonction de leur âge, éveil musical, bricolage... Le personnel d'encadrement de la crèche se compose d'une directrice

éducatrice de jeunes enfants et d'une infirmière. Les assistantes maternelles sont rémunérées par le Centre communal d'action sociale. Leur agrément est délivré par la Direction des services sanitaires et sociaux du Bas-Rhin après étude du dossier. Une assistante maternelle peut garder jusqu'à trois ou quatre enfants. Actuellement le CCAS emploie une quinzaine d'assistantes maternelles domiciliées sur l'ensemble du territoire communal. Le tarif est calculé en fonction des ressources. En 2016, celui-ci était plafonné à 2,42 euros par heure.

Contact : Crèche familiale
tél. 03 88 49 58 37 ou 06 89 89 95 25
Email : creche@molsheim.fr

taties profitent de ces instants pour échanger et partager un moment de pure convivialité entre collègues. L'occasion également pour tous les

enfants d'appréhender les joies de la vie en collectivité.

Régine Sérange



Le Petit nid Un réseau pluridisciplinaire



Créé en septembre 2009 par la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig, le Relais d'assistantes maternelles (Ram) baptisé Le Petit nid, est un lieu d'information, conçu pour recevoir, orienter les parents sur les différents modes d'accueil et les places disponibles, mais aussi pour développer le réseau d'assistantes maternelles et animer des temps de rencontre.

473 d'entre elles rayonnent sur l'ensemble des 18 communes de la

Je suis assistante maternelle agréée

Le Ram propose des informations sur ce métier et sur les démarches à entreprendre pour les candidats à l'agrément, une mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil, un soutien technique (statut, droits, devoirs...), des temps collectifs pour échanger, des ateliers ludiques et d'éveil pour contribuer à la socialisation des enfants accueillis.



Je suis parent ou futur parent

Le Ram propose des informations sur la diversité des modes d'accueil du jeune enfant, une mise en relation des parents avec les assistantes maternelles agréées, une aide à l'élaboration du contrat de travail, et une multitude d'informations sur ses droits et devoirs...

Comcom et proposent environ 1 800 places d'accueil.

Le relais organise des animations d'éveil les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 11 h, en fonction des communes. Ces moments de partage rassemblent les professionnels, les enfants qui leur sont confiés ainsi que les parents employeurs disponibles.



Bon à savoir

Des temps d'échanges et de rencontre autour de la relation parent/enfant sont organisés tous les derniers mercredis du mois (hors vacances estivales) de 9 h à 11 h dans les locaux du Ram au siège de la Comcom. Ces moments sont anonymes, gratuits et sans inscription.

Le Ram en bref

Le Petit nid
2 route Ecospace à Molsheim
Tél. 03 88 49 55 95 -
03 88 49 66 66

Permanences téléphoniques :

Les lundis de 9 h à 14 h
Les mercredis de 9 h à 12 h
Les vendredis de 12 h à 14 h

Permanences d'accueil au public (sur rendez-vous) :

Les lundis de 13 h à 16 h 30
Les mardis de 16 h à 19 h
Les mercredis de 9 h à 12 h
Les vendredis de 14 h à 17 h
www.ram.cc-molsheim-mutzig.fr



Les P'tits ours

Accompagner chaque enfant

Crèche associative et parentale, les "P'tits ours" accueillent 20 enfants par jour âgés de 3 mois à 3 ans. L'équipe professionnelle, composée de trois animatrices titulaires du CAP petite enfance, secondées par deux apprenties, est encadrée par une directrice éducatrice de jeunes enfants. Une auxiliaire de puériculture complétera bientôt l'équipe.

"L'équipe éducative accompagne l'enfant dans son quotidien", souligne la directrice, Valérie Morin. Il s'agit avant tout



En route pour l'aventure avec l'équipe encadrante des P'tits ours (Document remis).

de tenir compte de son rythme, de sa maturité et de sa volonté à travers des activités adaptées et ludiques (éveil musical, jeux, motricité fine, psychomotricité

et atelier Montessori). "Avec la pédagogie de Maria Montessori, l'enfant devient plus autonome dans son quotidien", assure la responsable de la crèche.

Les sorties sont ludiques et pédagogiques, que ce soit à la médiathèque, à la piscine, à Planète spoon ou encore au marché... L'enfant porteur de handicap a sa place dans la crèche (travail avec le CAMSP de Châtenois) En septembre, les horaires d'accueil évoluent : lundi-mardi-jeudi-jeudi-jeudi de 8 h à 18 h et mercredi matin de 8 h à 12 h.

Contact : Crèche les P'tits ours
6 rue Notre-Dame
tél. 03 88 48 88 44
Email : ptitsours@orange.fr

Les Bimbis

"La crèche, les autres et moi"

Evoluer entre enfants et auprès d'autres adultes que sa famille, quelle révolution ! C'est le défi que relèvent quotidiennement les Bimbis. "La micro-crèche est le lieu des découvertes des liens et codes sociaux autres que familiaux, tout un apprentissage pour nos tout-petits...", indique Marie-Jo Mazelin, responsable d'équipe. Quant à la dénomination surprenante de la structure, c'est en référence au surnom affectueux que la dirigeante avait donné à ses triplés...

L'équipe est constituée de cinq professionnelles qualifiées et spécialisées dans le secteur de la petite enfance. Elle accueille jusqu'à 10 enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans comme sa voisine *Les Loulous*.

Contact :
Micro-crèche les Bimbis
24a route de Dachstein
Tél. 03 88 10 06 17
Email : contact@creches-molsheim.fr
www.creches-molsheim.fr

Les Loulous

"Apprendre à faire tout seul"

Chez les Loulous, c'est le savoir-faire soi-même qui prévaut. "Nos actions auprès des enfants accueillis seront toujours dans l'optique de les guider vers davantage d'autonomie. Notre but est que l'enfant devienne de plus

en plus acteur des gestes qui lui sont apportés au quotidien pour enfin lui permettre de faire tout seul sous le regard bienveillant de l'adulte", souligne Marie-Jo Mazelin qui endosse également la casquette de présidente de la micro-crèche. Les Loulous et les Bimbis fonctionnent de manière bicéphale avec une entité et un projet éducatif propres mais un mode de fonctionnement identique. Chez les Loulous, les cinq professionnelles se composent

d'une éducatrice de jeunes enfants et de quatre auxiliaires petite enfance.

Contact :
Micro-crèche les Loulous
22a route de Dachstein
Tél. 03 88 04 57 08
Email : contact@creches-molsheim.fr
www.creches-molsheim.fr



Les Bimbis et les Loulous sont deux micro-crèches voisines qui présentent le même mode de fonctionnement (DR).

A P'tits pas

Respecter le rythme de chacun

“La micro-crèche “A P'tits pas” fait partie du réseau Tilio, reconnu pour ses structures de qualité”, explique Delphine Kien, la responsable du site molshémien. Grâce à sa petite taille, la structure assure un accueil adapté à chaque enfant.



Ambiance colorée et chaleureuse pour la dernière-née des micro-crèches molshémienne (DR).

Il y règne un esprit de convivialité tout en priorisant le bien-être de l'enfant et le respect du rythme de chacun.

Dans cet espace ludique et chaleureux de 100 m², bientôt agrémenté d'un espace extérieur, 10 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans sont encadrés par une éducatrice de jeunes enfants et trois animatrices petite enfance. “C'est en accord avec la famille et en continuité avec les choix éducatifs que le projet d'accueil de l'enfant est défini”, soutient la responsable. Un mode de garde de qualité qui place l'enfant au centre de ses



préoccupations, une pratique bienveillante, dans le but de l'accompagner vers l'autonomie en développant ses compétences...

Contact :

Micro-crèche A P'tits pas,
1 rue de la Source

Tél. 03 88 33 14 22

Portable : 06 82 13 58 45

Email : aptitspas@tilio.net

www.tilio.fr

Les Petits chaperons rouges

Assurer le bien-être de l'enfant

La crèche d'entreprises “Les Petits chaperons rouges” se trouve dans la zone Ecoparc. Son accès est prioritairement réservé aux collaborateurs d'entreprises (Lohr industrie, Merck-Millipore, Mercedes-Benz, Safran landing systems, brasserie Kronenbourg), administrations (Section régionale



Pas de trace de grand méchant loup dans l'univers des Petits chaperons rouges (DR).

interministérielle d'action sociale Alsace) ou aux familles travaillant dans une collectivité territoriale ayant réservé des berceaux dans la structure. En cas de disponibilité, l'établissement peut accueillir les enfants du quartier. L'établissement comprend deux sections : celle des bébés-moyens et celle des moyens-grands.

La crèche offre aux familles une sécurité et une réponse adaptée à leurs besoins. Elle assure des missions de soutien à la parentalité et invite les familles à participer à la vie de la structure.

“Le projet éducatif est garant du respect du bien-être, de la liberté et de l'autonomie de l'enfant”, soutient la directrice Cyrielle Adam.

La structure a également pour mission de favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap en leur permettant d'évoluer dans un environnement sécurisé

et adapté à leurs possibilités et besoins. La capacité d'accueil s'élève à 31 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans révolus. L'équipe est composée d'une directrice infirmière puéricultrice, d'une éducatrice de jeunes enfants, de deux auxiliaires de puériculture, de quatre agents spécialisés petite enfance et d'un agent de service.

Trois modes d'accueil sont proposés : régulier, occasionnel et d'urgence.

La structure est ouverte de 7 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi, soit une amplitude horaire de 11 h par jour.

Contact :

Les Petits chaperons rouges
Immeuble Grand Sport

18 rue Gaston Romazzotti
tél. 03 83 22 19 01

Email : molsheim@lpcr.fr

www.lpcr.fr

Keolis-Striebig

“Nous irons plus loin ensemble”

Tel est le message que le directeur de Keolis-Striebig souhaite véhiculer au sein de l'entreprise molshémienne. Après le rachat de l'entreprise familiale Autocars Striebig située dans la zone industrielle de la Hardt en décembre 2014, le groupe renforce son implantation dans le Bas-Rhin et confirme sa volonté de développer son dispositif local dans l'interurbain.



Laurent Tonon, le directeur et Anna Depp, la responsable du site molshémien entendent bien asseoir la renommée de Keolis-Striebig et développer l'entreprise.

Depuis le rachat d'Autocars Striebig en décembre 2014, Keolis est devenu un acteur de tout premier rang dans le Bas-Rhin. Spécialiste des solutions de mobilité aux côtés des collectivités, Keolis Striebig est représenté localement par Laurent Tonon, également directeur de secteur de Keolis trois frontières (Moselle et Alsace), de Keolis Obernai et de

Keolis Eschenlauer à Soufflenheim. Keolis Striebig se décompose en trois dépôts dont le siège social est établi à Brumath. Un deuxième site se situe au port du Rhin à Strasbourg. Le dernier est implanté dans la Zone Ecoparc, route industrielle de la Hardt, à Molsheim depuis 2005. L'entreprise est notamment prestataire du Conseil départemental du Bas-Rhin pour les transports sco-

Ce qu'il faut savoir !

Keolis-Striebig
transports interurbains et
touristiques
40 route industrielle de la Hardt
67120 Molsheim
Tél. : 03 90 40 98 30
www.keolis-striebig.com

lares. Pour le compte de la Compagnie des transports strasbourgeois, elle assure une dizaine de lignes urbaines de l'agglomération. Ainsi, 75 % de l'activité de Keolis Striebig concerne les transports interurbains. Le quart restant est couvert par une gamme complète de services (voyages ou sorties occasionnelles pour les écoles les périscolaires, les associations, etc).

Au total Keolis Striebig emploie près de 225 salariés et dispose d'une flotte de 260 véhicules. "A Molsheim, nous comptons près de 50 employés dont 42 conducteurs", énonce Anna Depp, la responsable du site. "Le site molshémien réalise un tiers du chiffre d'affaires de Keolis Striebig, soit près de 6,5 millions d'euros", renchérit Laurent Tonon,





Atelier intégré d'entretien de la flotte des autocars basée au sud de Strasbourg, le site molshémien ambitionne de devenir la plateforme technique de Keolis Striebig, incluant la maintenance, le lavage et l'approvisionnement en carburant de l'ensemble des véhicules urbains circulant pour le compte de la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS).

qui compte bien s'appuyer sur l'expertise de sa collaboratrice et de son expérience de 36 ans dans l'univers autocariste pour développer le site molshémien.

Investir pour mieux fidéliser

“Placer le client au cœur de nos préoccupations et lui garantir le meilleur service possible”, reste un de nos principaux objectifs, explique Laurent Tonon. Pour y parvenir le directeur envisage une restructuration du site molshémien,

s'étendant sur près de 14 000 m². Après avoir consenti un investissement de près de 90 000 € en 2016 pour entreprendre sa mise aux normes, l'entreprise alloue une nouvelle enveloppe budgétaire de près de 120 000 € sur les deux années à venir pour renouveler le parc d'autocars et pour transformer l'atelier de la cité Bugatti en véritable plateforme technique destinée à assurer la maintenance, le lavage et l'appoint en carburant de toute la flotte de véhicules de Keolis Striebig basée au sud de Stras-

bourg. “Nous souhaitons renforcer notre présence dans la région grâce à la qualité de nos services et de notre personnel. Keolis Striebig transporte notamment près de 9 000 élèves au quotidien et il faut savoir faire preuve de pédagogie et d'autorité pour se faire respecter et faire appliquer la réglementation”, soutient Laurent Tonon. Et pour aller plus loin ensemble, il sait qu'il peut compter sur le savoir-faire de toute son équipe.

R.S.



Maîtriser les dépenses de fonctionnement et hiérarchiser les investissements

Pour la troisième année consécutive, le vote du budget primitif (BP de 20 194 600 €) a été adopté en décembre (le 14 décembre 2015) par le Conseil municipal. Ce mode de fonctionnement présente l'avantage d'offrir une meilleure lisibilité sur les opérations d'investissement, en adéquation avec l'année budgétaire. Avec un bémol cependant, le BP est établi sans connaissance des produits fiscaux et du montant des dotations de l'Etat qui continuent à s'infléchir d'année en année. A cet imbroglio financier s'ajoute la réforme territoriale et son lot de transferts de compétences d'une collectivité locale à l'autre qui complexifie le travail d'élaboration du budget municipal.

Quoi qu'il en soit, le budget total 2016 s'élève à 22 278 490,70 € avec l'adoption du budget supplémentaire de 2 083 530,70 €

Avec ce budget, la Ville entend :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement
- Poursuivre et hiérarchiser les opérations d'investissement
- Ne pas céder à la facilité de l'emprunt,
- Conserver **des taux de fiscalité inchangés pour la 11^e année consécutive** (sont exceptées les revalorisations des bases effectuées par l'Etat et indexées sur l'inflation)
- Rester prudente et réaliste.

Un excédent de 3 560 108 €

En 2015, les dépenses réelles générées par des flux de trésorerie s'élevaient à 13 603 088,31 € et se décomposaient comme suit :

		par habitant
Dépenses réelles	13 603 088,31 €	1 457,68 €
en fonctionnement	9 813 523,36 €	1 051,60 €
en investissement	3 789 564,95 €	406,08 €

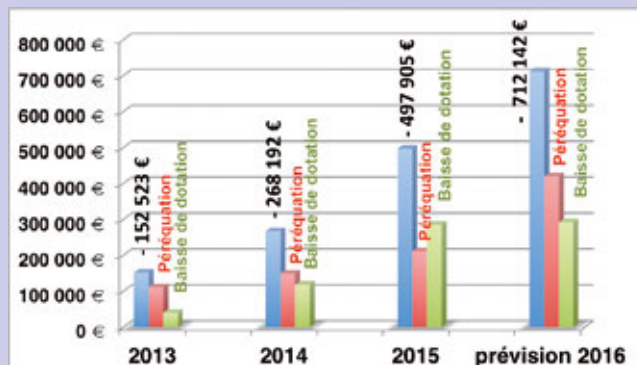
Grâce à une gestion rigoureuse, l'exécution du budget principal 2015 s'est soldé par **un excédent de 3 560 108 €** permettant à la cité Bugatti de poursuivre sa politique d'investissement. Parmi les grands chantiers de 2016, figurent notamment :

- le réaménagement de la Place de la Liberté, de la rue Saint-Georges et de la rue des Tanneurs
- le début de l'aménagement du quartier Henri-Meck (espace vert et parking sur le site de l'ancienne caserne).
- le solde des travaux de voirie allée Pierre Klingenfus.

Péréquation et baisse des dotations

Fidèle à sa volonté d'aller de l'avant, Molsheim continue à entreprendre malgré un contexte économique de plus en plus difficile. En 2016, la Ville prévoit d'enregistrer **un manque à gagner de plus de 700 000 €** avec la baisse constante de la dotation globale de fonctionnement et la hausse des prélèvements sur la fiscalité de la ville.

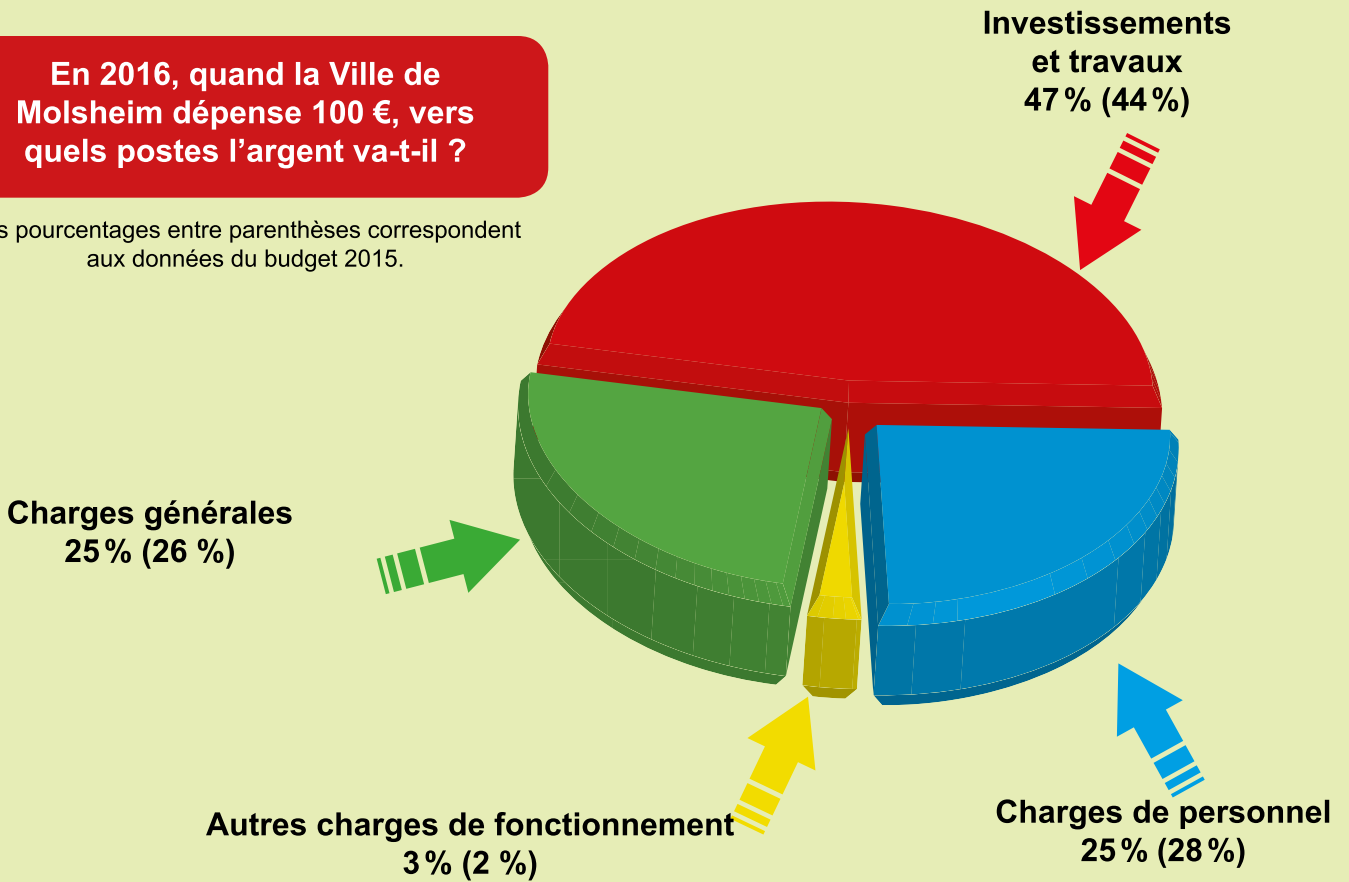
Manques à gagner sur le budget



Le budget 2016, côté dépenses ...

En 2016, quand la Ville de Molsheim dépense 100 €, vers quels postes l'argent va-t-il ?

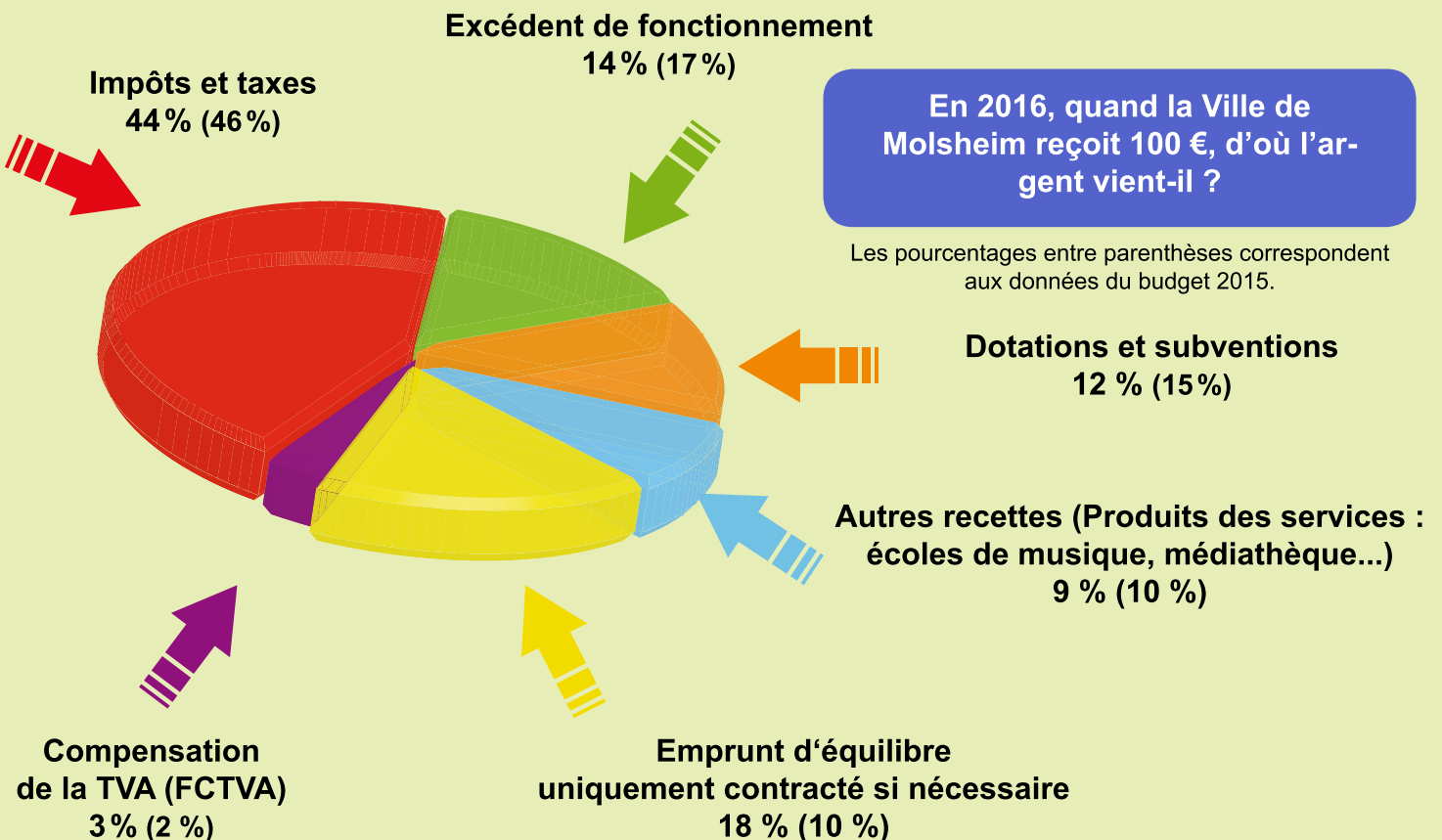
Les pourcentages entre parenthèses correspondent aux données du budget 2015.



... Et côté recettes

En 2016, quand la Ville de Molsheim reçoit 100 €, d'où l'argent vient-il ?

Les pourcentages entre parenthèses correspondent aux données du budget 2015.



Il y a 100 ans...

La Grande Guerre à Molsheim (3^e partie : l'Armistice de 1918)

Le 11 novembre 1918, une heure décisive sonne à l'horloge de l'Histoire : ce jour-là, à 11 heures, intervient le cessez-le-feu général. Instauré au lendemain de la défaite de 1870, l'empire des Hohenzollern s'effondre, après quatre années d'un interminable conflit. L'Allemagne a signé l'Armistice et les puissances de l'Entente sortent victorieuses de la Grande Guerre.

Mais neuf millions d'Européens sont morts sur les différents champs de bataille, sans compter les estropiés, les "gueules cassées" et les victimes des épidémies ou de la sous-alimentation. Les destructions matérielles sont à l'échelle des pertes humaines et constituent des plaies qui ne se résorberont jamais. En application des clauses de l'Armistice, l'Armée allemande évacue l'Alsace-Lorraine. Après

un bref intermède marqué par des tentatives révolutionnaires, les troupes françaises entrent triomphalement dans les villes et les villages des trois départements retrouvés, accueillies par une population en liesse.

Le dimanche 17 novembre, le Conseil municipal de Molsheim tient une réunion officielle, en présence de plusieurs notables conviés à la séance. En préambule, le curé François-Xavier Metz (1854-1922) présente ses souhaits de bienvenue au maire de Molsheim, le Dr Paul Jehl, qui (tout juste revenu de l'Armée) préside pour la première fois le Conseil.

Après la réponse du maire, on procède à la sortie du drapeau tricolore sur le balcon de la mairie, geste salué par la foule enthousiaste qui s'est amassée sur la place. Le jour suivant, vers 10 heures,

arrivent les premiers "Poilus", de l'avant-garde du 47^e Régiment de Ligne. Immédiatement tout le monde accourt à leur rencontre : on les conduit sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où le capitaine fait former les faisceaux.

Et chacun d'apporter du vin que l'on distribue fraternellement aux braves soldats, pendant que le capitaine monte vers la salle communale, où il est reçu par le maire Jehl (1876-1933).

Le "Salut à la France"

A 15 heures, un grand cortège comprenant les pompiers, les vétérans français, la société de gymnastique de Molsheim et un groupe de jeunes filles habillées en Alsaciennes ou en Lorraines, part de la place principale pour aller à la rencontre du 47^e Régiment de Ligne, venant de Mutzig. Son retour avec les soldats a lieu au milieu de l'enthousiasme général des habitants, qui se traduit également le soir par des danses interminables sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Le mercredi 20 novembre, à 14 heures, un nouveau cortège – formé par les mêmes éléments qui s'étaient portés à la rencontre du 47^e Régiment de Ligne – quitte la place de l'Hôtel-de-Ville pour recevoir le général Desvoyes. A l'entrée de la ville, la jeune Marguerite Schwartz (1898-1986), fille cadette du confiseur Auguste Schwartz, prononce une touchante allocution de circonstance. Le cortège se met



Groupe de soldats français devant la fontaine, entouré d'une vingtaine d'enfants. On reconnaît, à l'arrière-plan, les façades des maisons de la place, pavoisées aux couleurs de la République. (Photos : Archives municipales de Molsheim).

ensuite en mouvement, musique en tête, le général à pied, entouré de son état-major. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le Conseil municipal, le clergé de Molsheim et des environs sont réunis autour du maire Jehl qui prononce d'autres paroles patriotiques. Dans la foulée, Louise Mertian (1896-1967), fille du quincaillier Alphonse Mertian, chante les strophes de "Salut à la France". C'est ensuite au tour de l'abbé Metz de saluer les troupes françaises dans un discours éloquent, entouré de tous les membres du clergé d'Avolsheim, de Dachstein, de Dangolsheim, de Dorlisheim, d'Ergersheim, d'Ernolsheim, de Soultz-les-Bains et de Wolxheim, tous en surplis !

Profondément ému, le général adresse quelques paroles de remerciement, puis reçoit une magnifique gerbe de fleurs, garnie du ruban tricolore, offerte par trois jeunes filles au nom du groupe des vétérans français. Après le



Le 20 novembre 1918, Molsheim accueille général Desvoyes et son état-major sur la place de l'Hôtel-de-Ville, en présence de nombreuses personnalités civiles et religieuses.

"Salut au drapeau", il laisse le commandement au colonel Bühler, du 147^e Régiment de Ligne, natif de Mutzig, et tout le cortège, suivi de la population, se rend au monument élevé à la mémoire des soldats tombés en 1870.

La dénomination des rues change

L'église paroissiale Saint-Georges n'avait jamais vu pareille foule : la moitié des habitants du canton y étaient venus unir leurs actions de grâce au "Te Deum" des paroissiens de Molsheim. Le soir, une grande retraite aux flambeaux réunit toute la population, alors que bals populaires et danses spontanées terminent cette mémorable journée. Sous le patronage du général Chauvet, commandant de la 131^e Division d'Infanterie, les officiers de la garnison de Molsheim offrent aux enfants de la ville un arbre de Noël avec distribution de jouets. En échange, les braves "Poilus" reçoivent quelques cadeaux : objets utiles, cigarettes et tabac. La joie est à son comble quand,

vers 17 heures, le céléberrime général Gouraud (1867-1946), venant de Strasbourg, fait son entrée dans la salle, reçu par le général Chauvet et la Municipalité, et chaleureusement acclamé par toute l'assistance. Comme il se doit, Marianne Schmidt (1897-1987), fille du pharmacien de la place (Pharmacie de la Vierge), lui adresse des paroles de bienvenue dans un ultime discours où se lisent la gaieté et l'enthousiasme qui saisissent la foule à la vue de cette noble figure militaire.

Dans les jours qui suivirent, le retour à la France entraîna une nouvelle dénomination des rues et places, avec quelques changements significatifs, comme la "rue du Maréchal Foch" ou la "place de la Liberté". La fête finie, il a fallu retourner à la dure réalité, en particulier pour les familles des 61 victimes locales de la Grande Guerre (morts et disparus), sous les uniformes allemands et français...



Quelques soldats posent pour la postérité devant la "Metzig", ornée pour la circonstance des drapeaux français et américain.

Grégory OSWALD

Jumelage avec Gerbrunn

Un partenariat distant de 294 km

Fin avril, une délégation de la ville jumelle de Gerbrunn s'est rendue à Molsheim pour renforcer les liens d'amitié tissés entre les deux villes depuis plus de 20 ans. Courant mai, ce sont les élèves de la classe bilingue de CM1-CM2 de Juliette Bonnefoy qui ont rencontré leurs homologues dans la cité bavaroise et qui ont pu ainsi calculer la distance kilométrique séparant les deux villes.



C'est sous une averse que les représentants des deux assemblées municipales ont posé derrière le panneau indicateur scellé dans le square Gerbrunn. Dr Klaus Hemprich, l'un des conseillers municipaux bavarois (à l'extrême gauche sur la photo) a profité de l'occasion pour offrir un film datant de novembre 1991 et retraçant les premiers repérages de la cité Bugatti effectués par la délégation allemande alors emmenée par Wilhelm Kesslering, un des instigateurs outre-Rhin du jumelage entre les deux cités. A Molsheim, c'est le regretté Alfred Eichler qui a œuvré pour le rapprochement des deux cités.

Les élèves de Juliette Bonnefoy ont eu davantage de chance avec le temps lors de leur séjour à Gerbrunn.

Le jour de leur arrivée, Stefan Wolfshörndl, le premier magistrat bavarois les a accueillis à la mairie pour leur souhaiter la bienvenue et leur offrir des cadeaux. Les élèves de CM1-CM2 de l'école des Tilleuls à Molsheim ont la chance de fréquenter la filière bilingue depuis la petite section maternelle et se débrouillent ainsi parfaitement bien dans la langue de Goethe. L'enseignement bilingue est dispensé à Molsheim depuis 1995.



L'énigme Gutenberg

La salle des Chanoinesses fait sa star

La société Seppia film produit un documentaire-fiction, intitulé provisoirement "L'énigme Gutenberg" et réalisé par Marc Jampolski. L'équipe de tournage a choisi la salle des Chanoinesses de la Chapelle Notre-Dame pour servir de décor au procès qui opposa en 1439 Gutenberg aux frères Dritzehn. Moteur !

Branle-bas de combat à Molsheim en ce mercredi 8 juin. Pour la circonstance, la salle des Chanoinesses se transforme en salle d'audience du tribunal civil de Strasbourg, lors du procès qui oppose Johannes Gutenberg aux frères Dritzehn en 1439... Le parquet est recouvert d'un tapis de joncs car à l'époque médiévale, "les chevrons n'existaient pas", indique Gontran Froehly, un des nombreux membres de l'équipe. Décorateur, monteur, machiniste, ingénieur du son, régisseur, ils ont tous défilé à tour de rôle en amont pour étudier la salle, son acoustique, sa luminosité, ses équipements contemporains qui ne collent définitivement pas à l'époque médiévale et qu'il faudra camoufler. Rien n'est laissé au hasard car le jour J, il s'agit de faire vite pour accueillir les 30 membres de l'équipe et les quelque 40 figurants. Costumières, maquilleuses, techniciens, s'affairent d'ailleurs auprès de ces derniers. Le bonnet d'un des assesseurs de la Ville a tendance à s'affaisser sur son visage, le front d'un des témoins a tendance à briller... Vite vite, les petites mains interviennent entre deux prises. Pour réaliser ce docu-fiction, *L'énigme Gutenberg*, la production a fait appel à Marc Jampolski, le réalisateur du *Défi des bâtisseurs* qui retrace les destins mouvementés des cinq maîtres d'œuvre qui ont édifié la cathédrale de Strasbourg. Sa diffusion devrait être programmée sur Arte début 2017. D'ici là retour en images sur une journée particulière...

R.S.



La salle des Chanoinesses se transforme en salle d'audience



Johannes Gutenberg en pleine discussion avec Marc Jampolski



L'énigme Gutenberg et les mystères de ce nouvel art qu'est l'imprimerie.



Maquilleuses et costumières s'affairent entre deux prises.

Travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Une gare plus facile à vivre !

Les travaux d'accessibilité de la gare de Molsheim aux personnes à mobilité réduite ont débuté en mai 2015. La mise en service des ascenseurs devrait être effective aux environs de la mi-août lorsque toutes les autorisations administratives auront été délivrées. Le passage souterrain et le parking côté centre-ville sont utilisables depuis la première quinzaine de juin.

Les aménagements facilitant l'accessibilité de la gare de Molsheim aux personnes à mobilité réduite (PMR) sont en cours d'achèvement. Le chantier a démarré en mai 2015 et s'est déroulé principalement de jour pour limiter le plus possible la gêne des riverains. Toutefois des opérations nocturnes ponctuelles de génie civil ont été nécessaires pour éviter les perturbations sur le service SNCF et ainsi pénaliser le fonctionnement de la gare. D'un montant de 1,5 million d'euros, ces travaux ont été financés par l'Etat / SNCF Réseau (50 %), la Région (10 %), le Conseil départemental (33 %) et la Ville de Molsheim (7 %).

Installation de trois ascenseurs

Grâce à la mise en place de trois ascenseurs Schindler, les deux quais de la gare de Molsheim seront désormais accessibles en toute autonomie aux personnes à mobilité réduite. Ces équipements d'une charge utile de 800 kg, soit 11 personnes, sont conformes à la réglementation qui définit les conditions d'accessibilité aux ascenseurs pour tous les usagers, y compris les personnes à mobilité réduite.

Quais et accès aux quais

La mise en place d'équipements pour assurer l'accès à l'ensemble des services de la gare aux personnes à mobilité réduite est aujourd'hui effectuée. Ainsi, la prévention d'obstacles potentiels,



Les travaux de mise en accessibilité de la gare ont duré près d'un an. Les ascenseurs devaient être opérationnels dès la mi-août 2016.

objectif majeur de ces travaux, est complète avec l'achèvement d'aménagements spécifiques :

- pose de 720 m de bandes podotactiles le long des voies A, B et C
- allongement de 15 m de la voie A pour atteindre la longueur utile nécessaire pour accueillir tous les matériels roulants. Ajout d'un nou-

veau candélabre d'éclairage sur cette portion de quai

- peinture blanche antidérapante sur tous les nez de marches des trois escaliers et sur toute la hauteur des premières et dernières contremarches de chaque escalier
- pose de 420 m² d'enrobés sur le quai de la voie A et de 650 m² sur

Parking de la gare : nouveau sens de circulation

Depuis le 6 juin, les automobilistes accèdent au parking par l'avenue de la Gare. Par contre les sorties de véhicules sont obligatoirement effectuées via l'allée Pierre Klengenfus.





SNCF Réseau a procédé à l'allongement de la voie A pour pouvoir accueillir le nouveau matériel roulant mis en place par la Région Grand Est et a procédé à la pose de 720 m de bandes d'éveil et de vigilance.



D'ici la deuxième quinzaine du mois d'août et dès la délivrance des autorisations administratives, les personnes à mobilité réduite pourront emprunter prioritairement l'un des trois ascenseurs pour accéder aux quais.



Pour assurer la liaison de la cage d'ascenseur de la voie A avec le souterrain existant, le maître d'ouvrage a fait appel à une entreprise spécialisée dans le sciage de béton pour découper le mur extérieur existant.

celui des voies B et C pour assurer l'accès des personnes à mobilité réduite

- pose de bandes d'éveil et de vigilance en partie haute des escaliers
- mains courantes dans les escaliers équipées de manchons braille en relief
- balises sonores sur les frontons du souterrain

Outre un accès facilité aux personnes handicapées, ces travaux offrent un niveau de confort accru à l'ensemble des voyageurs.

Quant aux prochaines étapes, prévues dans le secteur de la gare, elles concernent :

- Été 2016 : mise en service des trois ascenseurs et déplacement de l'abri-vélos actuellement situé

sur le parvis de la gare vers le parking côté centre-ville

- 2017 : démarrage de la construction du parking en ouvrage côté route industrielle de la Hardt (Lire Molshémien n°79) et démarrage programmé du chantier de la dénivellation du PN 20.

R.S.

Dénivellation du PN 20

Début des travaux en 2017 ?

Les travaux de mise en accessibilité de la gare de Molsheim sont coordonnés avec le projet de dénivellation du passage à niveau de la gare (PN 20) jugée prioritaire du fait de la densité des circulations routières et ferroviaires. Après une redistribution du co-financement entre les différents partenaires que sont l'Etat/SNCF Réseau (50 %), la Région (20 %), le Département (20%) et la Ville de Molsheim (10 %), le projet estimé à 25 millions d'euros devrait démarrer en 2017.



Myse en couleurs

Voir la vie en couleurs !



Photo Nathalie Feder

Pas de doute, Romain Werlé a un look qui détonne avec ses piercings et ses tatouages. Voilà deux ans qu'il a quitté son emploi pour voler des ses propres ailes et créer son entreprise de "Myse en couleurs". Passionné de dessins et de graffitis, le trentenaire décore et peint ses créations sur les murs et commence à se faire connaître dans la région.

Avec son CAP métallerie rien ne prédestinait le Molshémien Romain Werlé à embrasser la carrière de graffeur professionnel. *"J'avais un boulot stable mais ma vraie passion ce sont les graffitis"*. Dès l'âge de 15 ans, l'artiste s'essaie à la peinture dans les friches industrielles, *"là où c'est plus ou moins toléré"*. De fil en aiguille l'homme qui se définit comme un "muraliste" et non comme un tagueur propose ses idées de décoration intérieure originale à sa famille ou à des amis. *La Reine des neiges, Spidermann, ou Cars*, il les a tous dessinés. Avec sa palette de 258 couleurs et ses sprays à base d'eau de dernière génération, pratiquement sans

odeur, le graffeur décide de tenter le tout pour le tout. A 28 ans, il quitte son emploi et décide de créer sa propre entreprise. Considérant que le "graff" se démocratise de plus en plus *"et pas seulement dans les grandes villes"*, il aspire à jouer et à peindre dans la cour des grands et propose ses talents aux particuliers comme aux professionnels. Son ambition est de s'équiper d'une camionnette pour rayonner de Belfort jusqu'à Metz et acquérir davantage d'autonomie. Sa signature "Myse", c'est son pseudonyme qu'il espère bien voir fleurir de plus en plus...

R.S.

Renseignements :
 Romain Werlé, tél 06 76 57 19 87
 Email : myseencouleurs@gmail.com
www.myseencouleurs.com



Parmi ses dernières réalisations, les fresques murales emplies de zénitude réalisées au cabinet de kinésithérapie de Lucie Very, avenue du Gal de Gaulle. Auparavant Romain Werlé avait également utilisé ses talents sur les murs de la Bodega, le bar à tapas situé près de la Porte des forgerons (Documents remis).

Mesures de la qualité de l'air

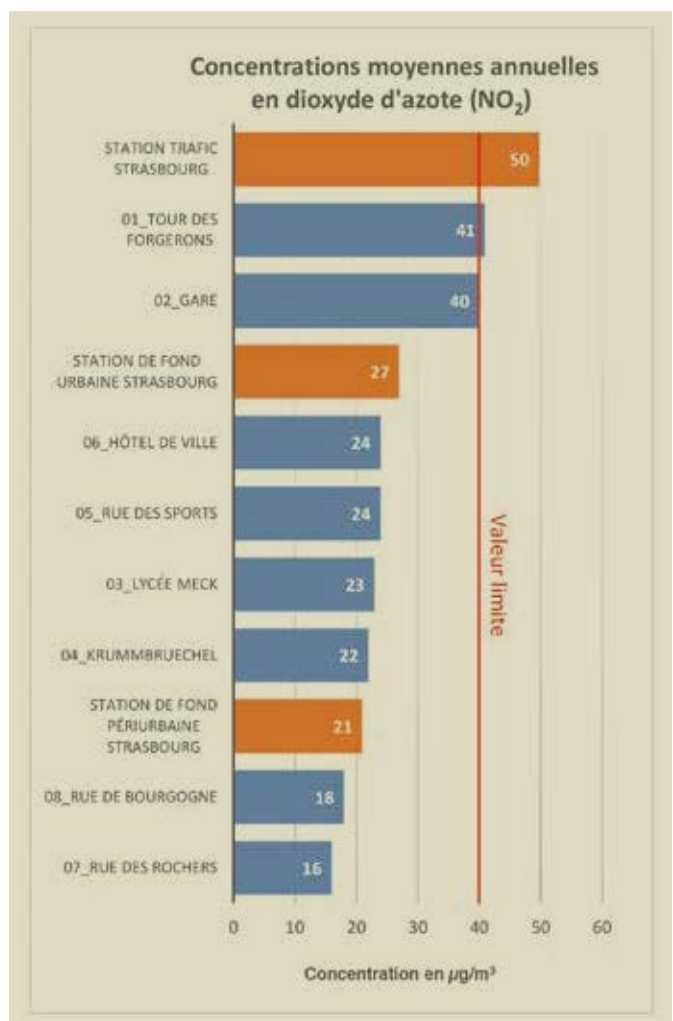
Deux sites à surveiller

La commune de Molsheim a sollicité l'Association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Alsace, afin d'évaluer les niveaux de pollution sur différents secteurs de la ville (lire le Molshémien n°78). Deux campagnes de mesure ont été réalisées par l'Aspa du 4 août au 1^{er} septembre 2015 et du 10 novembre au 8 décembre 2015.

Dans le cadre des actions engagées pour assurer le suivi de la qualité de l'air à Molsheim, la Ville a missionné l'Aspa pour effectuer deux campagnes de mesure, la première du 4 août au 1^{er} septembre 2015 (phase estivale) et la seconde du 10 novembre au décembre 2015 (phase hivernale). "Des tubes passifs permettant de suivre le dioxyde d'azote (NO₂) ont été installés sur huit sites molshémiens afin d'avoir une information spatialisée", explique Eric Herber, l'organisateur de la campagne. Les niveaux de concentration les plus élevés, atteignant, voire dépassant légèrement les valeurs limites, ont été observés au croisement de la rue du Général Leclerc et de la rue de Strasbourg (site 01 - Porte des forgerons) ainsi qu'au croisement de l'avenue de la Gare et de la rue de la Commanderie (site 02 - passage à niveau / gare ferroviaire). Les autres points de mesure instrumentés sur Molsheim présentent des concentrations bien plus faibles, variant entre 16 et 24 µg/m³. Ces niveaux sont équivalents, voire inférieurs, à ceux mesurés en fond urbain sur Strasbourg. La valeur limite est respectée sur l'ensemble de ces sites de fond.

Influence du trafic routier

Ces résultats corroborent les conclusions de la campagne de 1997, pointant une influence du trafic routier à la Porte des forgerons. La présence du feu tricolore imposant aux automobilistes des arrêts fréquents ainsi que la configuration enclavée du site peuvent expliquer les niveaux de concentration observés. Par ailleurs les travaux de mise en accessibilité de la gare associés aux locomotives diesel toujours en circulation sur la ligne ferroviaire apportent également une piste d'explication. Le contournement de Molsheim inauguré le 10 juillet 2008 a certes délesté l'axe routier Nord/Sud-Est du trafic de transit poids lourds. Mais afin de poursuivre le suivi de la qualité de l'air, d'affiner ces premiers résultats et d'évaluer une tendance dans le temps, la Ville de Molsheim entend poursuivre la surveillance de ces deux sites. Outre le renforcement du dispositif de mesure le long de l'axe routier, la Ville de Molsheim



Les mesures de dioxyde d'azote réalisées entre le 4 et le 31 août puis entre le 10 novembre et le 3 décembre 2015 ont permis de calculer une moyenne annuelle pour chaque site. Le rapport est disponible sur le site de la Ville.

envisage également d'entreprendre un comptage des véhicules pour compléter cette campagne de mesures durant le 2^e semestre 2016.

R.S

Résultats disponibles sur le site de la Ville <http://www.molsheim.fr/economie/eau-potable-et-air.htm>.



La petite salle du gymnase Atalante est notamment utilisée par le Cercle Saint-Georges pour les entraînements et les matchs des équipes de basket-ball ou pour l'organisation comme ci-dessus de tournois régionaux de babies et de mini-poussins.

Installations et équipements sportifs dans la cité Bugatti

Molsheim est loin de botter en touche

Molsheim compte près de 4 300 licenciés sportifs au sein des quelque 30 associations qui rayonnent sur le territoire. Outre le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement qu'elle leur consent chaque année, la Ville leur octroie également la jouissance des installations sportives à titre gracieux afin de les soutenir tout au long de l'année.

Ville sportive, Molsheim l'est assurément et continue à le prouver. Avec ses quelque 4 300 licenciés répartis dans une trentaine d'associations, la cité Bugatti propose un panel d'activités à qui veut se dépenser. Pour soutenir le dynamisme des encadrants et bénévoles, la Ville de Molsheim octroie chaque année une subvention de fonctionnement aux associations locales selon des critères arrêtés par l'assemblée délibérante. Pour 2015, le montant total alloué s'élevait à 51 244 €. Par ailleurs, alors que

d'autres communes environnantes louent leurs installations sportives, la Ville fait le choix de mettre les siennes gracieusement à disposition. Ainsi en 2015 les associations locales ont utilisé les gymnases Atalante et Hossenlopp durant 8 745 h, cette mise à disposition pouvant être valorisée à 110 330 € (voir le tableau ci-contre).

La Ville de Molsheim entend bien poursuivre sa politique volontariste de soutien aux associations sportives locales qui contribuent à l'attractivité du territoire.

Info plus !

La fête du sport 2016 se déroule le samedi 3 septembre de 10 h à 17 h au Holzplatz et alentours. Et promis, il y aura de nouvelles activités !



Bilan d'occupation des installations sportives

Utilisateurs sur une saison sans les mois de juillet et août	Gymnase Atalante		Gymnase Hossenlopp	
	Nombre d'heures d'occupation	Valorisation 15 €/h	Nombre d'heures d'occupation	Valorisation 10 €/h
Etablissements secondaires	4 532 h	67 980 €	-	-
Etablissements élémentaires	-	-	2 112 h	21 120 €
Ville de Molsheim Péri-scolaire et accueil de loisirs sans hébergement	-	-	1 618 h	16 180 €
Associations locales	4 576 h Basket-ball, handball, judo-sambo, aikido, volley-ball, badminton et zumba	68 640 €	4 169 h dont volley-ball, basket-ball, taekwondo, karaté, twirling gymnastique volontaire, , escrime...	41 690 €
Total	9 108 h	136 620 €	7 899 h	78 990 €

Stéphanie a la pêche !

Quel élève ne connaît pas Stéphanie la Paglia ? La jeune femme qui a succédé à Antoine Poinot au poste d'éducatrice à la Ville de Molsheim jouit d'une très bonne réputation auprès des écoliers et de leurs enseignants. Footballeuse de cœur, elle adore partager et faire découvrir de nouvelles sensations sportives.

Dans le cadre de ses interventions scolaires, elle a notamment enseigné aux quelque 600 élèves des classes élémentaires de la Monnaie et des Tilleuls la gymnastique et l'athlétisme ainsi que d'autres sports comme le kin-ball, un sport collectif d'un nouveau genre avec un ballon XXL.



Lors de ses interventions scolaires, Stéphanie la Paglia a notamment créé une chorégraphie pour une "flash mob" avec le concours des enseignantes et de la directrice de l'école des Tilleuls.

Appel

Nouveaux commerçants,
vous souhaitez figurer
dans cette rubrique,
contactez-nous :
Service communication
tél. 03 88 49 58 28

Quoi de neuf ?

Bulle blanche

Après avoir ouvert sa première laverie libre service à la Robertsau à Strasbourg début mars, puis la deuxième à Benfeld en avril, Philippe Harrouard vient d'en implanter une troisième à Molsheim au 4 rue du Mal Foch. Dans un cadre agréable, "Bulle blanche" met à la disposition de sa clientèle trois lave-linge d'une capacité de 7 kg et deux de 20 kg ainsi que quatre séchoirs. Un distributeur de lessive écologique aux arômes de lavande est également disponible sur place. Accès Wifi gratuit !

Heures d'ouverture :
Du lundi au dimanche de 7 h à 20 h
Email : contact@bulle-blanche.com - www.bulle-blanche.com
f Laveries Bulle Blanche



Pizz'Italia

Amoureux de la cuisine italienne, Cem Altun a ouvert sa pizzeria le 1^{er} juin. Située au 22 rue de Saverne, Pizz'Italia propose des recettes originales cuisinées sur place avec des produits frais et une pâte ouverte entièrement à la main ! Les Molshémien(ne)s peuvent se faire livrer gratuitement chez eux et déguster une pizza typique ou une salade ensoleillée. Côté gourmandises, le chef propose des desserts faits maison et une Pizz'Nutella coco à déguster de toute urgence...

Heures d'ouverture :
du lundi au samedi de 11 h à 14 h et de 18 h à 22 h -
le dimanche de 18 h à 22 h tél. 03 88 194 134
www.pizz-italia.fr
f PIZZ'ITALIA



La Centrale de financement

Obtenir le meilleur taux pour son prêt immobilier sans avoir à courir toutes les banques, tout le monde en rêve. Voilà une des missions que proposent Fabien Waechter et sa collaboratrice Camille Cheveau depuis le 1^{er} avril à la Centrale de financement située 18 rue de Saverne.

Accompagnement patrimonial ou fiscal, regroupement de crédits, ils ont forcément la solution adéquate et personnalisée à proposer.

Heures d'ouverture : du mardi au vendredi de 9 h à 18 h en non stop
Tél. 09 54 95 30 60
email : f.waechter@lacentraledefinancement.fr
www.lacentraledefinancement.fr



Start'up Fitnhotel

Et si on allait au centre de fitness du Diana ?



Accéder au centre de fitness de l'hôtel Diana & Spa en un simple clic c'est désormais possible. Avec Fitnhotel, la plateforme web dans l'air du temps, tout le monde peut acheter des heures de sport et de détente au Diana sans pour autant y séjourner.

taurants, bars et espaces bien-être des hôtels (spa, hammam, sauna...). Après l'effort, le réconfort...
 Hotel Diana & Spa, 14 rue Sainte-Odile : Accès du lundi au jeudi de 8 h à 20 h - le dimanche de 13 h à 20 h - deux personnes maximum par plage horaire.
Réservation uniquement en ligne sur www.fitnhotel.com



Grâce à ce concept novateur, il suffit de réserver ses séances heure par heure, sans souscrire d'abonnement.

Finis les engagements et les salles bondées ! Le site Fitnhotel.com présente les salles de sport, leur équipement et leurs tarifs, et les internautes n'ont plus qu'à cliquer pour réserver leurs créneaux horaires souhaités.

Le concept donne ainsi accès à des salles de sport de taille humaine, à l'ambiance privée, ainsi qu'aux res-

En bref - Guide vert Michelin

Molsheim décroche une étoile

Dans sa nouvelle édition 2016, le Guide vert Michelin octroie une étoile à la ville de Molsheim. Désormais classée comme "intéressante", la Ville, auréolée de sa première étoile, saura profiter de sa toute nouvelle notoriété. Parmi les curiosités, le guide fait référence à différents bâtiments molshémiens comme le musée de la Chartreuse.

L'avis du guide Michelin : *"C'est dans le prieuré de l'ancienne Chartreuse (1598-1792) que se trouve le musée consacré à l'histoire de Molsheim et de sa région, de la préhistoire à nos jours. Avec l'arrivée des Jésuites, Capucins et Chartreux, Molsheim devient au 17^e s. la capitale religieuse de l'Alsace. Une partie du cloître a été restaurée, et deux cellules de moines, reconstituées. Dans un autre bâtiment, la fondation Bugatti présente des souvenirs de la famille et quelques modèles de voitures construites ici entre les deux guerres."*



Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux

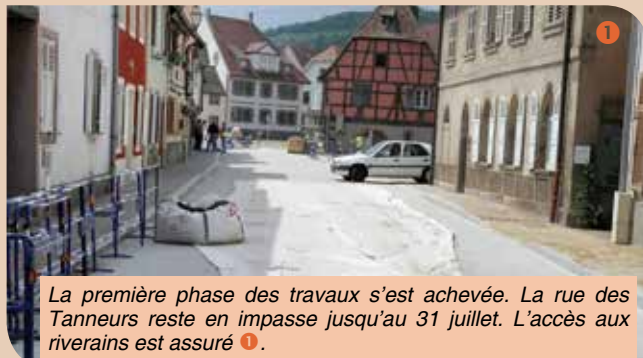
Place de la Liberté

Le projet de réfection de la place de la Liberté englobe un périmètre d'environ 8 000 m² s'étendant du bâtiment accueillant la Caisse primaire d'assurance maladie jusqu'au parc à cigognes d'une part et jusqu'à l'hôtel de la Monnaie d'autre part. La première phase de ce chantier s'est achevée début juin. La deuxième phase a débuté le 6 juin et consiste à l'aménagement propre de la place de la Liberté (chaussée, trottoir et place). Le pavage et le dallage traditionnels observés dans les différents quartiers du centre historique de Molsheim sont privilégiés pour maintenir une certaine unité. Lors de la première phase du chantier, des riverains se sont étonnés de l'arrêt supposé du chantier dans les jours qui ont suivi le pavage de la rue des Tanneurs. La Ville tient à rendre les usagers attentifs au délai de séchage incompressible de 21 jours à respecter après la pose des pavés avant toute reprise du trafic automobile sans quoi il faudrait tout reprendre à zéro. Des réunions de chantier sont organisées sur place tous les mardis après-midi aux alentours de 14 h. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à téléphoner au secrétariat des services techniques, tél. 03 88 49 58 40.

La Ville tient également à rappeler que l'accès aux différents commerces et professionnels est maintenu pendant toute la durée du chantier.



Une fois jointoyés, les pavés sont recouverts d'une couche de sciure destinée à absorber la laitance des joints.



La première phase des travaux s'est achevée. La rue des Tanneurs reste en impasse jusqu'au 31 juillet. L'accès aux riverains est assuré ❶.



La deuxième phase a démarré le lundi 6 juin avec la dépose des pavés et la mise en œuvre de nouveaux réseaux secs en souterrain ❷ et ❸.



Durant la deuxième phase de chantier, la portion de la rue Saint-Georges vers la place de la Liberté reste accessible aux riverains et aux commerces.

De juin à début septembre, les riverains seront fortement gênés mais la Ville œuvre à terme pour le bien-être de tous ❹.

Piscine de plein air

La Communauté de communes de la région de Molsheim Mutzig poursuit ses travaux de rénovation de la piscine de plein air pour un montant total de 1 512 000 € TTC.



Malgré le retard du chantier, la piscine devrait pouvoir accueillir ses premiers visiteurs 2016 dès la première quinzaine de juillet.

La météo capricieuse de ces derniers mois a retardé le chantier. Il reste notamment à effectuer :

- les travaux d'étanchéité des bassins
- le coulage des plages minérales périphériques en béton désactivé
- la remise en état des espaces verts.

Quartier Henri Meck

Parmi les projets développés lors de la dernière campagne municipale, l'équipe en place s'est engagée à réhabiliter le quartier Henri Meck. Un phasage du projet est notamment prévu, qui comprendrait en priorité l'aménagement paysager de l'ancien emplacement des garages du centre de secours principal avec la création de nouvelles aires de stationnement et la réalisation d'un pôle d'insertion regroupant entre autres la Mission locale et le Centre d'information et d'orientation.



Rénov'Habitat : des permanences à Molsheim !

Reconduit jusqu'en 2020, le Programme d'intérêt général Rénov'Habitat a pour objectif d'accompagner financièrement et techniquement les propriétaires qui engagent des opérations de rénovation de leur logement. Les travaux visés sont plus particulièrement ceux qui permettent de baisser la facture de chauffage.

Des bureaux d'études sont missionnés gratuitement par le Conseil départemental pour assister les propriétaires dans toutes les phases de leur projet, du choix des travaux à effectuer au dépôt de la demande de subvention, en passant par l'élaboration d'un plan de financement mobilisant

toutes les aides possibles. A Molsheim, c'est l'opérateur Soliha Alsace qui assure cet accompagnement. Il tient des permanences tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 15 h 30 à 17 h à l'Unité territoriale d'action médico-sociale, 16b rue Gaston Romazzotti)

Renseignements :
Soliha Alsace
Tél. 03 90 41 40 90 -
Email : info@arimalsace.fr



Le groupe Avançons ensemble pour Molsheim

Madame, Monsieur,

L'Alsace vient d'être diluée dans une grande région où elle a tout à perdre.

Les lois adoptées par le gouvernement entrent en vigueur.

Notre Communauté de communes, qui regroupe 18 communes et 40 000 habitants, a gardé son périmètre, Molsheim en est la Ville Centre. Elle assume pleinement son rôle dans un esprit de respect et de coopération avec toutes les autres communes.

Le Département du Bas-Rhin reste sur son périmètre ancien, mais a perdu comme les autres départements une partie de ses attributions et de son autonomie financière.

En réalité, ce n'est pas tant les réformes voulues par le gouvernement qui nous posent problème, mais les choix faits par l'exécutif de réduire les dotations aux collectivités de 30 %. Dans ce contexte, Molsheim subit une triple peine : celle de la baisse des dotations, celle des prélèvements faits pour soutenir les collectivités moins riches, celle enfin de la disparition des aides du Département et de la Région à nos politiques d'investissement.

A terme, nous perdrons 40 % de notre capacité d'investissement.

Une telle évolution est terrifiante pour l'avenir. Seule satisfaction : n'ayant aucune dette, Molsheim, comme la Communauté de communes d'ailleurs, dispose d'une santé financière solide qui lui permettra de continuer à investir et à progresser, même si le rythme sera plus modéré demain

Bien cordialement à vous,

Mesdames et Messieurs Evelyne Bernhart, Aydin Bolat, Cindy Cardoso, Vincent Chatte, Valérie Deblock, Evelyne Dingens, Laurent Furst, Philippe Heitz, Danielle Heller, Arsène Hitier, Danielle Huck, Catherine Igersheim, Chantal Jeanpert, Maxime Lavigne, Patrick Marchini, Séverine Munch, Thierry Peter, Patrick Sabatier, Guy Salomon, Renée Serrats, Jean Simon, Mireille Sitter, Gilbert Steck, Sylvie Teterycz, Joëlle Wach, Jean-Michel Weber et Catherine Wolff.

“Conformément à l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales : “Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale”.

Le groupe Ensemble, construisons une démocratie locale à Molsheim

Cher(e) Concitoyen(ne),

Le Syndicat Mixte du SCoT de la Bruche a arrêté son SCoT par délibération le 20 janvier 2016. Vous pouvez consulter tous les documents téléchargeables sur le site www.scotbruche.fr

Lors de chacune des quatre phases menant à l'élaboration du SCoT (Concertation initiale, Diagnostic, PADD, DOO), un travail de dialogue territorial et de concertation est systématiquement mené avec les élus, les partenaires et les habitants.

L'enquête publique se déroulera du 13 juin au 13 juillet 2016. Les horaires des permanences du Commissaire enquêteur en mairie vous seront communiqués par voie de presse et bien entendu sur le site internet de la ville de Molsheim. Alors, exprimez-vous sur ce document qui nous concerne tous !

Les travaux de la mairie touchent à leur fin et nous allons pouvoir assurer, comme prévu, des permanences régulières pour tous les molshémiens qui le souhaiteraient.

Elles se dérouleront le vendredi de 17h à 19h une semaine sur deux. Un affichage en mairie et des annonces sur le site vous permettront d'avoir toutes les indications pratiques nécessaires.

Nous vous accueillerons à compter du vendredi 24 juin 2016 et vous pouvez bien sûr continuer à nous faire part de vos remarques et questions par courriel.

mbdevidts@molsheim.fr et mmunschy@molsheim.fr

Mme Marie-Béatrice Devidts et M. Maxime Munschy

Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1^{er} mars au 31 mai 2016

Naissances

Bienvenue à ...

■ **Elizabeth**, fille de Céline GRUNEWALD et Jean-Claude DORN, née en décembre 2015

Mars

- **Jules**, fils de France WERNERT et d'Emmanuel BODEMER
- **Camille**, fils de Carole BEHR et de Roland KOHSER
- **Théodore**, fils d'Aurélia BASSETTE et de Marcos TOMAS
- **Clément**, fils de Marie-Laure NICOUD et de Nicolas HANNIER
- **Bastian**, fils de Sarah MERGAULT et de Lionel SIRVEN
- **Evan**, fils de Laetitia FISCHER et de Michaël RIBEIRO VILARINHO
- **Arthur**, fils d'Anne-Claire FLORENTIN et de Julien SAUVAGE
- **Elian**, fils de Natacha DURUPT et de Jean VASSELIN
- **Timothé**, fils de Marie MOSER et de Henri KAES
- **Chloé**, fille d'Angélique QUARTIER et de Laurent HAAS



Avril

- **Dounia**, fille de Khadija OUKERROU et de Youssef ZAHID
- **Sandee**, fille de Duangdaw KANANKANG et de Kevin JEANPERT
- **William**, fils de Julia DIRAND et de Benoit BACHOU
- **Nohan**, fils de Tania VOEGTLIN et de Mohamed SALHI
- **Eden**, fils de Tiffany FARGETTE et de Maxime PROD'HOMME



Mai

- **Marcus**, fils de Morgane DOMIS et de Nicolas WEBER
- **Emily**, fille de Gwendoline SOULIER et de Guillaume PFANN
- **Emma**, fille de Meï TISNE et de Grégoire MEYER
- **Emilie**, fille de Marie GRIMM et de Mathieu PAULEN
- **Tony**, fils de Christelle LAURENT et de Frédéric ISENMANN

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à ...



Céline GRUNEWALD et Jean-Claude DORN	31 mars	Chloé BACKERT et Justin GRISLIN	14 mai
Jennifer ARMBRUSTER et Alexandre FAUDEL	2 avril	Ayse UÇAR et Ferhat CEYLAN	21 mai
Leïla Zineb NAAMOUN et Rachid KORIF	7 mai	Audrey PEQUIGNOT et Jean-François FELTEN	21 mai
Pauline JEHL et Alexandre DISTEL	13 mai	Céline LACAVE et Thibault ROHMER	28 mai
Sévrine MORABITO et Stéphane BARRIER	14 mai		

cora **LIVRÉ CHEZ VOUS**
 Jusqu'au samedi 24 septembre 2016

MAISON & JARDIN

Toutes nos offres et ENCORE PLUS de choix sur www.cora.fr *cora et moi, la confiance est là*

Pour > équiper et aménager mon jardin
 > entretenir et agencer ma maison
 > trouver mes loisirs d'extérieur

Réseau Artisans
Votre partenaire travaux près de chez vous!

VOUS AVEZ
UN RÉNOVATION PROJET?
 AGRANDISSEMENT ISOLATION
 TAPISSERIE PEINTURE

→ **ÉCOUTE**
 Un interlocuteur unique de l'étude à la réception des travaux

→ **EFFICACITÉ**
 Un réseau d'artisans qualifiés. Une organisation centralisée (achats, planning...)

→ **ÉCONOMIE**
 En mutualisant les frais administratifs, commerciaux...

10 rue de l'École - 67520 ODRATZHEIM
 03 88 04 57 28 - contact@reseau-artisans-alsace.fr

Conception graphique → graphisme - www.o-plus-graphisme.com

Plus de 900 réalisations depuis 1989
 Votre maison sur mesure selon votre budget
 performance énergétique RT 2012
 Contrat de construction et assurance dommage ouvrage
 03 88 67 91 90
maisons-weitel.com

weitel
 Maisons individuelles